



Saint-Hernin, le 29 mai 2026

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Municipaux
29270 SAINT-HERNIN

Objet : Elections sénatoriales : désignation des délégués titulaires et suppléants

Réunion du conseil municipal le vendredi 5 juin 2026

Madame, Monsieur,

En application de l'article 4 du [décret n° 2026-301](#) du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, vous êtes priés, en tant que membre du conseil municipal de Saint-Hernin, d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu à la mairie, le **vendredi 5 juin 2026 à 18 h 00**.

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire les délégués titulaires et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales. Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2026.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral en date du 13 mai 2026.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire,

Marie JAOUEN